

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre-Louis Portier

Date de dépôt: 18 mars 2003

Interpellation urgente écrite

IKEA à Genève ou l'histoire d'un véritable parcours d'obstacles

Les premiers contacts entre IKEA et les autorités genevoises remontent à 1996-1997. A cette époque, la firme suédoise cherchait déjà à s'implanter à Genève. Le premier terrain visé, situé à Plan-les-Ouates, a été rapidement abandonné. La firme suédoise s'est rabattue sur un terrain plus adapté, situé sur la commune de Vernier, au lieu dit « la Renfile ».

C'est depuis 1999 qu'ont débutés les travaux du dossier d'installation d'IKEA à la Renfile. A ce jour ce dossier semble s'être perdu dans les méandres des différents services de l'administration, en particulier du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement ainsi que dans ceux du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement.

Considérant l'importance d'une implantation d'IKEA pour Genève et sachant que :

- notre canton ne compte pas de magasin de ce type sur son sol ;
- les retombées économiques engendrées par ce type de commerce sont très importantes ;
- la diminution de la circulation sur l'autoroute Genève-Lausanne et donc de la pollution serait sensible. (30% de la clientèle du magasin d'Aubonne vient de la région genevoise) ;
- de nombreux emplois seraient créés (entre 220 et 400, si l'on compte les emplois induits) ;

- les investissements assurés aux entreprises du bâtiment et autres fournisseurs de la région seraient de l'ordre de CHF 90 millions ;
- la procédure sera encore prolongée par le cheminement légal (ouverture de la procédure d'enquête, modification de zone, déclassement, PLQ, autorisation de construire, etc.) ;
- cette entreprise pourrait prendre le parti d'une installation en France voisine ;
- le projet dans le quartier de la Renfile à Vernier répond à des exigences très strictes en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de transport, tant publics que privés ;
- une telle installation serait une bouffée d'oxygène pour l'économie de notre canton ;
- le terrain concerné, situé face à une installation de stockage pétrolier, reste en friche au lieu d'être fortement valorisé par un projet financé par une entreprise privée ;

mes questions sont les suivantes :

1. Quelles réflexions inspirent au Conseil d'Etat la longueur de ces procédures par rapport à l'importance manifeste que représente la venue d'IKEA (et par analogie par d'autres entreprises souhaitant s'établir dans notre canton) ?
2. Quel est l'état d'avancement au sein des différents services et départements du dossier « IKEA-La Renfile » ?